

« Les tutos de l'agro »

Calendrier Mouvement 2025

Les étapes pour le mouvement 2025 des agents sont indiquées dans la note de service [SG/SRH/SDCAR/2025-39](https://www.spelec.fr/SG/SRH/SDCAR/2025-39)

→ Timeline des publications de poste et candidatures

14 mars
2025

- Publication de la liste des postes vacants ou susceptibles d'être vacants sur Bo-Agri

2 avril
2025

- Réception des formulaires de candidatures pour les mutations
- Les agents déjà en poste doivent compléter l'annexe 3, les lauréats de concours l'annexe 4

9 Avril
2025

- Examen en CCM des résiliations et réductions de contrat

22 Mai
2025

- CCM - 1er tour d'examen des candidatures
- Publication des résultats sur chlorofil à l'issue du la CCM

19 Juin
2025

- CCM - 2ème tour d'examen des candidatures
- Publication des résultats sur chlorofil à l'issue de la CCM

23 Juin
2025

- Début de recrutement de contractuels sur les postes restés vacants

→ Transmission des documents

- A la date de publication des postes, les enseignants qui souhaitent effectuer un changement d'établissement devront remplir l'annexe prévue à cet effet et la **transmettre par voie électronique au plus tard le 2 avril 2025 avec les pièces justificatives** à la DRAAF/SRFD de leur région d'affectation actuelle avec copie au chef d'établissement d'origine ainsi qu'au chef d'établissement proposant le poste et au bureau de gestion (BE2FR – mobiliteprive.sg@agriculture.gouv.fr)
- Les vœux sont classés par ordre de préférence, attention à bien réfléchir à ceux à mettre en première position.
- Suite à la transmission des vœux, il appartient aux candidats de contacter le chef d'établissement proposant un poste qui a obligation de fixer une date d'entretien. Si cela n'est pas le cas, il faut contacter le SRFD de tutelle de votre région (nous pouvons vous accompagner dans ces démarches).
- Un avis défavorable sur une candidature doit être expressément motivé par un motif valable.

Les éléments présents dans ce tutoriel ne sont pas exhaustifs, pour toute question n'hésitez pas à nous contacter.

→ VOUS ÉPAULER

→ VOUS REPRÉSENTER

→ VOUS DÉFENDRE

L'actualité de la profession, l'expertise et les conseils du Spelc sur :

  Fédération nationale des Spelc
 @FederationSpelc

Vous avez un esprit libre et constructif!

ADHÉREZ AU SPELC SUR:

www.spelc.fr/adherer

 t.lebreton@spelc.fr 

